



## EPIGRAPHIE LIBYCO-BERBERE

### *La Lettre du RILB* *Répertoire des Inscriptions Libyco-Berbères*

EPHE - Section des sciences historiques et philologiques - à la Sorbonne  
45-47, rue des Ecoles, 75005 PARIS

Directeur de la publication : L. Galand

ISSN 1260-9676

N° 17 - 2011

#### À PROPOS DE TRAVAUX RÉCENTS SUR L'ÉCRITURE LIBYCO-BERBÈRE

Aucune avancée spectaculaire n'est à signaler depuis longtemps dans l'étude de l'écriture libyco-berbère, et l'on ne saurait s'en étonner. Toutefois ce domaine n'est pas oublié des chercheurs. Il semble même que les mouvements identitaires qui animent aujourd'hui le monde berbérophone et qui attachent une grande importance à faire du berbère une langue écrite stimulent l'intérêt que méritent les divers documents, vus à la fois comme exemples à suivre après adaptation et comme témoins de l'existence d'une culture originale dès la haute époque. À cela s'ajoute que les travaux consacrés à l'art rupestre attirent forcément l'attention sur les signes (symboles ou véritables lettres) qui figurent souvent sur les surfaces rocheuses à côté des dessins, qu'ils soient ou non en relation avec ces derniers. De récentes publications me donnent l'occasion de proposer quelques réflexions plus générales.

Robert M. Kerr, "Some thoughts on the origins of the Libyco-Berber alphabet", dans: H. Stroomer *et al.* (éds), *Études berbères V. Essais sur des variations dialectales et autres articles*, Köln, Köppe, 2010, p. 41-68 (Berber Studies, 28) : l'auteur est connu pour ses travaux sur le sémitique et plus particulièrement sur le rôle du punique dans l'Afrique du Nord antique, ce qui déjà laisse prévoir la position qu'il adopte. Il voit en effet dans la création de l'écriture libyco-berbère une conséquence de la seconde guerre punique, à l'époque de Massinissa. Sous l'influence punique, on aurait emprunté, comme les Grecs l'avaient fait, la technique d'une écriture, mais, à la différence des Grecs, on aurait inventé des lettres au tracé original, peut-être hérité de traditions artistiques locales. Kerr s'oppose donc à la fois aux théories qui admettent l'emprunt direct d'un alphabet sémitique et à celles qui affirment l'origine purement locale de l'écriture libyco-berbère. Il a bien vu que le concept ou, si l'on veut, l'invention d'une écriture qui transmet un message parce qu'elle est liée en quelque façon avec la langue parlée est une opération distincte du choix des signes qui assurent cette liaison. Il est certes indispensable de recenser ces signes et de les comparer avec ceux qui sont en usage dans d'autres domaines linguistiques, mais cet examen ne suffit pas à montrer d'où est venue l'idée même de l'écriture. Kerr est bien conscient des difficultés auxquelles se heurte la recherche de ce qu'a pu être la langue « libyque », malgré l'aide qu'on pourrait attendre du berbère actuel et malgré les

témoignages fournis, presque involontairement, par les auteurs anciens, témoignages dont il cite utilement de nombreux exemples (p. 43). Il s'appuie donc essentiellement, pour justifier ses conclusions, sur tout ce qui atteste l'influence exercée en Afrique du Nord par la culture phénico-punique. Le tableau qu'il trace complète ce que l'on savait et donne beaucoup d'intérêt à son article. Mais en fin de compte, s'il confirme ainsi l'influence déjà connue de cette culture, il n'établit pas pour autant l'origine de l'écriture libyque. Il élude le problème posé par un certain nombre de lignes gravées dans la roche, comme c'est le cas aux Azibs n'Ikki, qui, même si l'on conteste leur datation (p. 47), paraissent bien montrer l'existence d'une véritable écriture avant la seconde guerre punique. Au demeurant, Kerr n'exploite pas la documentation libyco-berbère aussi complètement que la documentation punique. Bien qu'il s'efforce de retrouver le système phonologique du libyque, il ne semble pas connaître, ou en tout cas ne discute pas l'article de 1973 (ROMM) que j'ai consacré à ce problème. Après d'autres et bien avant Camps, je citais Fulgence, dont Kerr récuse un peu vite le témoignage. Il adopte pourtant, mais sans l'expliquer, mon système de transcription numérotée de certains caractères libyques ( $z_1$ ,  $z_2$ , etc.). Par ailleurs, je suis surpris du malentendu (p. 48) qui m'attribue l'idée d'un rapprochement entre *tifinagh* et *tirra*, deux termes qui n'ont pratiquement rien en commun. Mais c'est là un détail qui ne peut faire oublier ni l'intérêt ni les limites de sa contribution.

Ce n'est pas l'origine, mais la disparition de l'écriture libyque qui retiennent l'attention de Malika Hachid, « Strabon, El-Idrissi, la guerba et un libyque plus tardif que les V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles ? », *Actes du Colloque International de Préhistoire maghrébine*, Première édition, 05-07 novembre 2007, Tamanghasset, Travaux du CNRPAH, Alger, Nouvelle série, 11, tome II : p. 191-225. La question posée dans le titre de l'article est motivée par l'opinion généralement reçue selon laquelle on ne trouve plus de « libyque » après les V<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles. À dire vrai, la survie de l'écriture libyco-berbère et de la langue qu'elle véhicule est une évidence qui n'a guère besoin d'une démonstration. L'écriture traditionnelle restée en usage chez les Touaregs présente tant de traits communs avec l'écriture « libyque » de l'Antiquité que la relation qui les

unit est incontestable, même si l'on ne sait pas comment est arrivée l'écriture touarègue. Bien entendu, M.H. n'ignore pas cette mystérieuse survie, mais elle s'interroge sur ce qu'il est advenu de l'écriture ancienne dans la période où la documentation se fait plus rare ou disparaît. Pour cela, l'auteur cherche à compenser le silence de la linguistique par l'examen détaillé des témoignages fournis par la préhistoire et l'archéologie. L'article présente nombre de considérations qui pourraient être développées pour elles-mêmes, mais qui, sans porter directement sur l'écriture, trouvent ici leur place comme éléments de l'argumentation. Sont ainsi évoqués, entre autres, le problème du transport de l'eau sur certains itinéraires, celui de l'introduction et de l'expansion des dromadaires et même l'emploi de ces derniers dans les combats, à haute époque, comme une sorte de rempart circulaire assurant la défense : cette tactique annonce celle que j'ai retrouvée dans les récits des poètes touaregs. L'examen détaillé de telles questions excéderait à la fois ma compétence et l'espace dont je dispose. Revenant à la langue, M.H. est conduite à distinguer nettement les inscriptions rupestres et les autres, distinction sur laquelle j'ai moi-même insisté plus d'une fois (j'y reviendrai). Un détail : lorsque Léon l'Africain dit que les Berbères appellent leur langue *aquel amazig* « langage noble », il faut reconnaître dans *aquel* le nom très courant *awal* « parole, langue », etc. plutôt que le touareg *kel* « les gens de... », fréquent dans la désignation des populations. M.H. s'appuie beaucoup sur les données de l'Atlas saharien et en particulier sur celles du « site Strabon », dans les monts des Ksour et sur celles des Djedars, dont le nom n'est qu'un avatar d'un terme phénicien répandu en berbère sous la forme *agadir* et qui ont été étudiés notamment par F.Z. Khadra et J.-P. Laporte. Mais elle penche aussi pour l'emploi d'une écriture berbère au Sahara occidental jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle : on pourrait peut-être évoquer à ce propos les inscriptions découvertes dans l'ancien Sahara espagnol par le regretté H. Nowak, qui m'en avait confié le trop bref commentaire. En fin de compte, l'hypothèse d'une longue survie et d'une continuité de l'écriture libyco-berbère n'a rien d'in vraisemblable.

Je me suis arrêté à ces deux publications parce qu'elles sont récentes et qu'elles portent à elles deux sur une longue période d'écriture libyco-berbère. Mais il ne faut pas oublier qu'elles font suite à de nombreuses études dont chacune contribue, à sa façon, à une réflexion sur les problèmes posés. Même si les chercheurs sont loin d'être d'accord entre eux et si les hypothèses restent plus nombreuses que les certitudes, l'apport de ces travaux n'est pas négligeable et m'incite à proposer ou à rappeler quelques réflexions qui me sont suggérées par leur lecture. Chacune des études ainsi publiées s'inscrit dans une perspective propre à son auteur et, pour cette raison même, me paraît souvent aller plus loin que les données ne le permettent. Il en résulte que le tableau d'ensemble qu'elles donnent du problème « libyque » n'est pas aussi cohérent qu'il pourrait l'être, même si la recherche scientifique n'a rien à craindre de divergences qui lui permettent souvent de progresser.

Une première difficulté provient de la terminologie. Celle-ci comporte toujours une part d'arbitraire, qu'il faut bien admettre et qui permet de justifier telle ou telle innovation. Mais cela suppose, en contrepartie, que l'emploi des termes soit bien spécifié dès le départ, ce qui n'est pas toujours le cas. La confusion est fréquente,

notamment, entre *écriture* et *alphabet*. Le nom d'*écriture* pourrait être réservé à un système de notation lié en quelque façon au langage humain (mais pas nécessairement à une langue donnée !) : c'est ce lien qui fait la différence entre le signe-lettre de l'écriture et le signe-symbole, dont le tracé est parfois le même ! Le diagnostic n'est pas toujours facile, en particulier dans le cas des signes qui voisinent avec les gravures rupestres. Un même type d'écriture admet des variations : par exemple l'écriture arabe est encore dite « arabe » quand elle note du persan, mais elle reste caractérisée par un certain style et par le maintien de divers mécanismes de base. Dans ce cadre, un *alphabet* n'est autre que la liste des signes-lettres, telle qu'elle est en usage pour une langue donnée et dans une période donnée. Dans une écriture « alphabétique », cette liste entretient normalement des relations plus ou moins étroites avec celle des phonèmes. Puisque le système phonologique diffère généralement d'une langue et d'une période à l'autre, un même type d'écriture peut être représenté par plusieurs alphabets qui diffèrent plus ou moins, eux aussi, soit dans le détail des tracés, soit dans la valeur phonétique attribuée aux lettres. On le constate aisément en comparant, par exemple, l'alphabet espagnol et l'alphabet français, qui relèvent pourtant tous deux de ce qu'on appelle l'écriture latine. Il en va de même pour l'écriture « libyco-berbère », nom que j'ai adopté parce qu'il évoque d'une part l'alphabet « libyque » de l'antique *Thugga* (Dougga, Tunisie), d'autre part le groupe des alphabets touaregs actuels. Mais il suffit de considérer l'étendue de l'aire où l'écriture libyco-berbère est attestée et le nombre des siècles au cours desquels elle a évolué pour conclure que d'autres alphabets, reflets d'autres parlars, ont dû exister dès l'Antiquité. Ils ne sont pas, ou pas encore, identifiés de façon satisfaisante, mais la division sommaire proposée par Chabot, pour le « libyque », entre un alphabet « occidental » (en fait celui de *Thugga*) et un alphabet « oriental » devrait être enfin abandonnée. Son apparente simplicité ne peut que masquer le flou de la situation réelle. Pour des raisons analogues, je crois que l'alphabet « saharien » n'est qu'un fourre-tout, qui recouvre de nombreuses variétés disséminées dans l'espace et dans le temps. Les langues ne sont pas des objets purement mathématiques et sont exposées aux fluctuations et aux contradictions humaines. Des études qui manquent de souplesse risquent de négliger le foisonnement probable d'initiatives individuelles au succès variable, que nous ne connaissons peut-être jamais, mais qui devaient ressembler aux multiples essais d'écriture, sérieux ou fantaisistes, stimulés aujourd'hui par la revendication identitaire des Berbères. On ne tient pas assez compte non plus du rôle traditionnel de l'écriture dans de telles sociétés, rôle bien différent de celui qu'elle a en Occident, comme l'ont montré J. Drouin et Md Aghali-Zakara. On comprend alors que l'absence de documents écrits n'implique pas nécessairement l'absence d'écriture.

Si maintenant on s'interroge sur l'origine d'une écriture, il est essentiel, comme l'a déjà rappelé le regretté W. Pichler, de bien distinguer d'une part la notion, ce que Marcel Cohen appelait « l'invention » de l'écriture, d'autre part le choix des signes qui en feront l'application. R.M. Kerr a bien compris, par exemple, que le tracé de quelques lettres libyques qui semblent empruntées au phénico-punique ne suffit pas à désigner le domaine sémitique comme origine de l'écriture libyco-berbère. Mais il ne

tient pas compte du fait que la disposition (par exemple à l'intérieur d'un cartouche) de signes proprement africains dans certains documents rupestres antérieurs à Massinissa est déjà l'indice d'une écriture. Certes, nous n'en connaissons pas les principes et nous ignorons, par exemple, si elle notait seulement les consonnes. Mais qu'après cela cette écriture ait subi de fortes influences en divers points de contact avec d'autres cultures ne fait pas l'ombre d'un doute. Marcy parlait déjà d'une sorte de « symbiose » entre l'épigraphie libyque et les épigraphies « classiques ». Au Maroc même, j'ai remarqué à *Volubilis* une inscription libyque qui imite presque servilement les puniques voisines, et l'aspect des stèles trouvées dans le nord du pays est tout à fait différent de celui, beaucoup plus rustique, des pierres écrites situées au sud du *limes*. Je me demande même si la coutume d'écrire sur une dalle funéraire pour en faire une stèle n'est pas elle aussi un emprunt. Et c'est encore plus vrai des bilingues « officielles » de *Thugga*, qui restent le plus convaincant de l'influence étrangère. Les conditions dans

lesquelles l'Afrique s'est ouverte aux chercheurs ont eu pour résultat que ces bilingues sont arrivées les premières à l'attention des chercheurs : ce fut une chance extraordinaire, mais en même temps les études se sont trouvées lancées sur une voie trompeuse, qui les a éloignées des autres documents libyco-berbères. En fait le libyque de *Thugga* n'est qu'un accident historique et il serait temps de renoncer à voir en lui une phase normale de l'écriture qui, par une évolution linéaire sans secousse, aurait finalement abouti aux *tifinagh* des Touaregs. Le libyco-berbère authentique est à chercher dans la masse énigmatique des inscriptions rupestres. On aurait en tout cas intérêt, pour éviter des confusions comme celle qui a poussé l'abbé Chabot à inclure dans son *Recueil des inscriptions libyques* les graffiti de la grotte d'Ifigha (Kabylie), à ne pas appliquer aux rupestres le nom d'inscriptions libyques et à le réserver, au prix d'un peu d'arbitraire, aux monuments « officiels » et aux stèles.

Lionel Galand

## REFLEXIONS SUR LE LIBYQUE

Il est un fait : les difficultés inhérentes aux études relatives à l'écriture libyco-berbère n'ont pas dissuadé les chercheurs. Différentes "lectures" ont vu le jour ces dernières années (Hachid 2000 ; Chaker-Hachi 2000 ; Galand, 2001, 2005 ; Pichler 2007 ; Aït Kaci 2007 etc.) ; elles passent en revue les origines de l'écriture libyque, son évolution et les "formes" qu'elle a prises à travers le temps et selon les lieux.

### I. Les signes de l'écriture et la question de l'origine du libyque :

a. l'écriture serait originelle : les signes utilisés provenant d'un fond autochtone (Chaker-Hachi 2000 : 107-108) ; Hachid 2000 : 173 et 185) ; cette donnée, importante, ne nous semble pas décisive :

- un "signe - décor" n'est pas une lettre ; le voisinage de plusieurs « signes-décor » ne constitue pas un mot. La démarche est différente quand il s'agit d'écriture ; une lettre n'a de valeur que dans une série formant un ensemble cohérent, une écriture, un alphabet ; il s'agit par définition d'un système codé.

- le problème ne se réduit à pas à l'origine des signes utilisés, il réside plutôt dans le passage de ces signes utilisés - marques d'identification, symboles culturels et "simples décors" - à l'écriture. Dans l'état présent de nos connaissances, ce passage demeure insaisissable.

- cette écriture serait basée sur un stock limité d'idéogrammes reconvertis ensuite en signes alphabétiques (Chaker-Hachi 2000 : 107) ; quand et pourquoi la "société" libyenne a ressenti le besoin d'écrire ? Généralement les groupes humains ont écrit dans un contexte précis : commerce, sédentarisation, accumulation de biens, spécialisations dans la production etc. Ces conditions "matérielles" sont accompagnées de réalités sociales et culturelles : la hiérarchisation de la société et la présence d'un pouvoir politique et religieux ; quelle partie de la "société" libyenne répondait à ces conditions et à quelle époque ? La réponse à cette question permettra d'établir un lien, s'il existe,

entre ces "idéogrammes" et "les signes alphabétiques". Ceci dit, la forme géométrique des deux incite à la prudence,

b. L'écriture libyque est d'origine phénicienne " (Pichler 2007) ; là aussi les signes de l'écriture libyque ont été avancés comme un argument ; il est clair qu'il y a similitude entre certains signes libyques et des signes phéniciens ; cela peut aller jusqu'à la correspondance dans la valeur ; cet argument ne nous semble pas décisif :

- ces signes sont en nombre limité, moins du tiers quand il s'agit du libyque de Dougga, or celui-ci est l'alphabet libyque le plus évolué et qui compte le moins de lettres ;

- certains parallèles peuvent surprendre : peut-on établir un lien entre la lettre *R* en libyque et le *ayin* du phénicien, lien qui reposerait sur le fait qu'il s'agit dans les deux cas d'un cercle ? bien évidemment non d'autant plus que la forme du *ayin* phénicien, punique et néo punique a évolué et n'a pas toujours été un cercle.

- cet emprunt au phénico-punique de certains signes sous-entend que les Libyens, au moment où ils "élaboraient" leur écriture, connaissaient suffisamment bien l'alphabet phénicien pour "choisir" certains signes et ignorer d'autres ; le besoin de mettre en place une écriture propre alors qu'on dispose de l'alphabet phénicien ne se justifie pas ; les Grecs ont "emprunté" tout l'alphabet phénicien et l'ont adapté en transformant certaines consonnes en voyelles ; dans la Libye antique, la maîtrise de la culture punique et l'apparition de Libyens punicisés ne sont une réalité sur le terrain qu'à partir du III<sup>e</sup> s. av. J.C. Nous sommes bien loin du VIII<sup>e</sup> av.J.C. proposé par Pichler (Pichler 2007: 28).

- cette question de ressemblance, d'emprunts et de similitude des signes d'écriture n'est pas "une exclusivité libyenne" ; on a constaté depuis longtemps que "les formes de nombreuses lettres phéniciennes [...] se retrouvent en Egypte, sous la forme de marques de potier avant même la constitution de l'écriture hiéroglyphique" (Février 1959: 200). Ce constat n'autorise aucunement à dire que "l'origine" de l'écriture phénicienne est l'Egypte.

- l'idée que certains signes libyques soient d'origine phénicienne ne diminue en rien le rôle des Libyens dans la naissance et le développement d'une écriture qui leur est propre ; il est évident que si les Phéniciens avaient eu à décider, ils auraient tout simplement "imposé" leur écriture.

## 2. Des "alphabets" libyques à travers l'espace et le temps

S'agissant de l'évolution du libyque, dans quel cas de figure sommes-nous ?

- sous quelle forme serait née l'écriture chez les Libyens ? Il y a chez les Libyens des pictogrammes : il s'agit de messages ou de représentations évoquant des aspects de la vie quotidienne. Il y aurait des idéogrammes demeurant difficiles, pour ne pas dire impossibles, à "lire". Dans les deux cas, il ne s'agit pas d'une écriture. Nous disposons d'une écriture consonantique ; nous manque-t-il une ou plusieurs étapes qui auraient précédé cet aboutissement ? Au départ, y a-t-il eu une écriture ou un alphabet ?

- le passage vers l'alphabet a dû exister dans le cas où, au départ, il y a eu "une écriture libyque" ; comment se serait fait ce passage ? un seul alphabet qui évoluerait en plusieurs ou s'agit-il du passage "direct" vers plusieurs alphabets qui vont eux-mêmes évoluer localement et à leur rythme ? La multiplication des alphabets s'expliquerait à la fois par le temps et par l'espace.

- il y aurait eu un alphabet, dès l'origine, qui se "diviserait" au fil du temps en plusieurs.

Les inscriptions libyques ont été classées en trois alphabets libyques (Chabot 1940 ; Février 1959 ; Camps 1996 etc.) : "l'Oriental" dont ferait partie l'alphabet de Dougga ; "l'Occidental" au sein duquel nous rencontrons entre autres "l'alphabet à chevron" et le "Saharien" dont dériveraient les alphabets touaregs actuels connus sous le vocable de *tifinagh*.

L'avancement des travaux permet de "figurer" un peu mieux cette question et surtout de rejeter ce classement en trois grands ensembles :

- des textes libyques "orientaux" en Numidie occidentale et jusqu'à Lixus (Maroc septentrional).

- des textes "occidentaux" sont attestés en Numidie orientale et même dans le territoire punique, bien qu'ils soient rarissimes (le cas de l'inscription libyque de Sabkhet Halq el Mingel, à proximité de Hergla, encore inédite).

- des textes sahariens : il est clair qu'une grande similitude existe entre l'alphabet dit "occidental" et celui qualifié de "saharien", que c'est dans ce grand espace de l'Afrique berbère que se rencontrent les inscriptions rupestres libyco-berbères "côtoyant" les dessins sans que l'on ait démontré des liens entre les deux.

- l'alphabet à chevron semble "chevaucher" aussi bien l'espace du libyque occidental que celui du libyque oriental. (Galand 1989 ; Ghaki 1986).

On aurait donc la possibilité de "simplifier" en parlant d'un alphabet libyque unique qui va évoluer régionalement ; au contact du punique et à un moment relativement précis, il se présentera à nous sous la forme d'un "alphabet oriental".

Cette évolution "aboutit" sur le terrain d'une façon claire au second siècle av. J.C. et apparaît sous la forme de "l'alphabet de Dougga" dans les inscriptions libyques dites officielles et dans les bilingues RIL 1 et 2.

## 3. Le terme *tifinagh* ne peut expliquer l'origine phénicienne encore moins la réfuter

Parmi les arguments avancés, discutés depuis, l'appellation *tifinagh* qui qualifie les signes de l'écriture traditionnelle touarègue ; ce terme a été rapproché de "phénicien/punique" ; il est utile de rappeler que "phénicien" est une appellation grecque (Fantar 1993, volume 1 : 16) ; elle n'était pas utilisée par les "Phéniciens/Puniques" qui sont et se disent "Canaanéens" (Fantar 1993, volume 1 : 18) ; ces derniers ne peuvent avoir "exporté" ce qualificatif qui leur est étranger. "Cette racine, *FNQ*, a été utilisée en berbère pour désigner le grand coffre domestique sur pied kabyle [...] ces coffres ont eu dans l'Antiquité punique et libyque des usages funéraires (cercueils)" (Chaker-Hachi 2000 : 104-105 en réf. à Gast-Assié 1993) ; il est utile de rappeler à ce propos que :

- les pratiques funéraires demeurent - l'archéologie le prouve - l'un des domaines libyens qui a le moins subi l'influence phénico-punique ; les rites et l'architecture funéraire autochtones sont attestés non seulement durant toute la période punique, au cours des premiers siècles de l'époque romaine et même au cours des derniers siècles de l'époque antique (Paris-Ghaki 2010).

- les pratiques funéraires autochtones dominantes se caractérisent par les sépultures collectives en *décubitus* latéral fléchi. Elles ne permettent pas le recours aux coffres domestiques transformés en cercueils. L'accès même à l'espace funéraire tel qu'il se présente dans la majorité des types de structures funéraires interdit l'utilisation de coffres (Ghaki 2000 et 2009).

- le recours aux coffres par les puniques est un phénomène rarissime ; il était très certainement réservé à des privilégiés économiques, à une élite sociale, politique et religieuse ; à peine une dizaine de cas connus - Carthage mise à part - pour des centaines de tombes fouillées et des milliers de sépultures. De plus, ces cas ne remontent pas au-delà du III<sup>e</sup> s. av. J.C.

- aucune sépulture autochtone utilisant le coffre n'a été mise au jour ; tous les cas attestés sont puniques et proviennent de nécropoles situées sur le littoral ou à proximité immédiate de ce dernier.

## 4. La question de la datation

La datation du libyque ne concerne pas uniquement la naissance ; elle se pose aussi pour l'évolution de cette écriture qu'il s'agisse d'inscriptions rupestres ou d'épigraphie antique ; les datations proposées jusque-ici reposent sur des facteurs extérieurs à l'écriture : décor, support, environnement etc. Les divergences de datation portent parfois sur des différences de plusieurs siècles pour un même objet. Il faudrait tenir compte de l'état des connaissances et essayer d'éviter la multiplication des "propositions" et des "prises de position", parfois sous-tendues de présupposés idéologiques. On pourrait à ce propos paraphraser Aghali-Zakara (Aghali-Zakara 1984) en disant que si la multiplication des propositions peut sembler être un signe de richesse, elle est en fait source de confusion.

Jusqu'à présent et en attendant de nouvelles certitudes, force est de constater que les datations à retenir, parce que vraisemblables, se situent toutes, dans

la deuxième moitié du premier millénaire av. J.C.. Nous sommes bien loin de l'affirmation que "tous les éléments, archéologiques, linguistiques et historiques convergent vers ce même repère, celui de l'apparition du libyque vers la fin du II<sup>e</sup> millénaire avant J.-C., entre 1500 et 1000 av. J.-C. (Hachid 2000 : 189).

Ce constat ne préjuge en rien et ne signifie nullement que cette "fourchette"- la deuxième moitié du Ier

millénaire av.J.C.- s'applique à toutes les questions de chronologie relatives au libyque

Il s'agit seulement de rappeler que des questions relatives à la naissance du libyque aux étapes qu'aurait connues son évolution et à la datation de l'écrasante majorité des textes libyques restent posées parce que sans réponses convaincantes.

Mansour Ghaki

## Bibliographie

AGHALI-ZAKARA, M., 2004 : "De l'origine et de la survivance des écritures libyco-berbères", *Débuts de l'écriture au Maghreb*, Fondation Abdel Aziz Al Séoud, Casablanca, : 85-90.  
 ---, 1997: "Écritures libyco-berbères", *Vingt-cinq siècles d'Histoire, L'aventure des écritures*, BNF (Catalogue et exposition) : 196-199.  
 AÏT KACI, A., 2007 : "Recherches sur l'ancêtre des alphabets libyco-berbères", *Libyans Studie* vol. 38: 13-36.  
 CALVET, L.-J., 1995 : *Histoire de l'écriture*, Plon, Paris.  
 CAMPS, G., 1996 : "Écritures - Écriture libyque", *Encyclopédie Berbère* XVII : 2564-2573.  
 CHAKER, S., 2008 : "Libyque : Écriture et Langue", *Encyclopédie Berbère* XXVIII-XXIX : 4395-4409  
 CHAKER, S., HACHI, S. 2000 : "A propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère. Réflexions du linguiste et du préhistorien", *Études Berbères et Chamito-sémitiques, Mélanges offerts à K.G Prasse*, Peeters, Paris-Louvain : 95-111.  
 CLAUDOT-AWAD, H., 1996 : "Écritures - Écriture *tifinagh*", *Encyclopédie Berbère* XVII : 2573-2580.  
 FANTAR, M.H., 1993 : *Carthage, approche d'une civilisation*, 2vol., Alif, Tunis.  
 FEVRIER, J.G., 1956 : "Que savons-nous du Libyque ?", *Revue Africaine* vol. C, : 263-273.  
 ---, 1959 : *Histoire de l'écriture*, Payot, Paris.  
 GALAND, L. 1989 : "Les alphabets libyques", *Antiquités Africaines*, 25 : 69-81.

---, 2001 : "Un vieux débat : l'origine du libyque", *Lettre du Rilb* 7 : 1-3.  
 ---, 2005 : "Interrogations sur le libyque", *Antiquités Africaines* 38-39 : 259-266  
 GAST, M., ASSIE, Y. 1993 : *Des Coffres puniques aux coffres kabyles*, CNRS, Paris.  
 GHAKI, M. 1986 : "Une nouvelle inscription libyque à Sicca Veneria (Le Kef) ; Libyque oriental et Libyque occidentale", *Reppal* II, : 315-320.  
 ---, 2003 : "Questions autour du mégalithisme en Tunisie", *Actes du colloque international sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du nord*, mai 2000, Tabarka, INP/SEMPAM, textes réunis par M.Khanoussi, Tunis : 47- 64.  
 ---, 2009 : *Storia dei paesaggi preistorici e protosrotici nell' Alto Tell tunisino* a cura di : G.Tanda- M.Ghaki - R. Cicilloni, eds. AV, Cagliari.  
 HACHID, M. 2000 : *Les premiers Berbères, entre Méditerranée, Tassili et Nil*, Aix en Provence  
 PARIS, F., GHAKI, M., 2010 : "Les monuments mégalithiques du sud tunisien", *Les nouvelles de l'archéologie*, 120-121 : 71-75.  
 .MUZZOLI, A., 2001" Au sujet de l'origine de l'écriture libyque", *Lettre de l'Association des Amis de l'Art Rupestre Saharien*, Saint-Lizier, 19 : 23-26.  
 PICHLER, W., 2007 : *Origin and Development of the Libyco-berber Script*, Berber Studies volume 15, Verlag, Köln

## INSCRIPTIONS RUPESTRES DE L'AHAGGAR

### SITE DE TIT

Au cours de mon dernier séjour dans l'*Ahaggar* en novembre 2011, mon bref passage à l'*Asekrem*, où séjourna le P. Ch. de Foucauld, et à *Abalessa* au monument funéraire de Ti-n-Hinan, légendaire ancêtre des Touaregs de l'*Ahaggar*, m'a permis de constater la dissémination d'un grand nombre d'inscriptions rupestres de ces régions mais non de les répertorier. Localisés à l'ouest de *Tamanghasset* (Tamanrasset), les sites d'*Agenar*, et de *Tagmart-ta-n-Afella*, que j'ai également visités, sont surtout remarquables par leurs gravures et peintures rupestres animalières.

C'est sur le site de *Tshet*, appelé *Tit*, que j'ai découvert de nombreuses inscriptions rupestres dont la majorité sont des *tifinagh* appartenant à la série alphabétique de l'*Ahaggar*, bien connues des usagers Touaregs maîtrisant cette écriture aux signes entièrement répertoriés par des chercheurs (Oudney, 1826 ; Hanoteau, 1896 ; Masqueray, 1896 ; Cid Kaoui, 1908 ; Motylinski, 1908 ; Foucauld, 1910 ; Galand, 1999...). Je vais revenir sur quelques relevés photographiques que j'ai faits à Tit, lieu chargé de souvenirs appartenant à la mémoire collective.

### 1. Le site de Tit et ses caractéristiques

Ce toponyme désigne une grande vallée fertile et un village dont les environs sont riches en sépultures et monuments préhistoriques (Foucauld 1940 : 259). Ce toponyme désigne également la "source" et l'"œil", terme pan-berbère, employé aussi sous la forme *tit n aman* "œil/source d'eau". Jadis c'était le lieu où l'on venait s'approvisionner en eau avant d'entreprendre les pénibles et longs voyages à travers les régions désertiques (v. cette évocation dans une inscription où l'on pouvait lire ++I O : S *tit (ti) n araway* "Tit (celle) de la préparation" (Drouin 2008, *Lettre* 14 : 7). On verra d'ailleurs qu'une des inscriptions de ce site mentionne cette activité vitale : I : + O .... *nəktâr* .... "nous avons fait le plein d'eau...". Le nom *Tiṭ*, réalisé *Tšet* par les usagers, est officiellement retenu par l'administration territoriale, les cartographes et figure sous cette forme dans les travaux des chercheurs, anthropologues et historiens.

## 2. Le passé retrouvé dans la poésie

Dans le Sahara algérien, Tit a un passé historique qui a marqué les populations touarègues de l'Ahaggar. Après l'anéantissement de la Mission Flatters en 1881 à Ti-n-Taraben en Algérie par les Kel-Ahaggar, la réplique de l'armée coloniale française fut un désastre sans précédent à Tit en 1902. Une centaine de guerriers touaregs furent tués. Comme Ti-n-Taraben, Adar-en-Bukar (1916) dans l'Azawagh malien et Tanut (1917) dans l'Azawagh nigérien, Tit fait partie des toponymes chargés d'histoire dans l'espace sahélo-saharien des Touaregs. La mémoire collective et les traditions orales véhiculent des récits, des chants et surtout des poèmes s'y référant..

Dans le corpus de poésies recueillies par Foucauld dans les années 1910, un certain nombre de textes évoquent la furie des combats, la bravoure de ceux qui préfèrent la mort à la fuite, des poèmes célèbrent le courage et stigmatisent la couardise :

*a hən-di n Tit yəmus-awän madäy* "cette journée de Tit vous  
transperce l'âme  
*təqqim teššəm-nāwän d-in-däy* "la plupart d'entre vous est  
restée là-bas, pressée sous les pierres du tombeau"  
(n°556 : 403-405)  
*bərrər n əhəl ur yəmus əlyar* "défaite n'est pas déshonneur"  
(n° 558: 411)  
*əssūfāy əd əmmətāy nəstār* "j'aimerais mieux mourir et avoir  
l'honneur sauf  
*ən nahāl əstāyän-i nərwāl* que de courir poursuivi et fuyant"  
(n° 558 : 413)

C'est le guerrier Moussa agg Amastan de grande réputation pour son ardeur au combat depuis son adolescence qui, la trentaine venue, ayant acquis un comportement pacifique et religieux, conseilla la paix avec l'armée coloniale au risque de la destruction de la société touarègue déjà amputée d'un grand nombre de ses guerriers. C'est lui qui fut le porteur de la soumission des Kel-Ahaggar et accéda à la fonction d'*amenukal*, chef suprême auquel son rang social lui permettait d'accéder. Actuellement encore, l'évocation de ce passé est associée au nom de Moussa dans la mémoire collective.

Ce site est parsemé de rochers et de pierres dont certaines faces sont recouvertes de gravures et d'inscriptions.

## 3. Site d'inscriptions rupestres

- Divers auteurs, notamment Gautier 1908, Voinot 1929, Reygasse 1934, Lhote 1959, ont souligné la richesse de ce site en gravures et peintures rupestres. Concernant les inscriptions rupestres en particulier, on pourrait comparer les relevés des premiers auteurs, surtout ceux de Lhote en 1959 et les inscriptions que j'ai photographiées en 2011. L'étude comparée des documents actuels et des anciens serait susceptible de montrer, en diachronie, la dégradation ou l'usure de certaines inscriptions ou encore la conservation de quelques-unes qui ont résisté aux intempéries et aux saccages des passants. On constate que celles qui sont dans des véritables abris à l'intérieur des roches, dans des *taffonis*, demeurent souvent bien conservées ayant échappé aux dégradations.

- Corpus photographique et contribution des autochtones. Avant d'examiner les documents publiés dans les travaux antérieurs et tenter de faire un bilan partiel des inscriptions, il me semble nécessaire de revenir sur les techniques de la collecte des documents et la méthodologie d'investigation

que j'ai adoptées sur le terrain en vue d'une étude épigraphique ultérieure.



Abris sous roche



Exemples de *taffonis* non loin de Tamanghasset



Inscriptions à même le sol sur des dalles naturelles

Il a fallu procéder à un repérage systématique des inscriptions du site, puis les prises de vues photographiques suivies de séances d'enregistrement au caméscope. Mes trois compagnons touaregs de cette région, (Khamidun ag Muhammad, Akhmad ag Mukhammad et Hamza ag Mohamed), que je remercie ici, se sont livrés à des exercices de déchiffrement des séquences graphiques que nous découvriions sur les pierres ou les rochers. Ces longues et laborieuses tentatives de lecture sont enregistrées.



Inscriptions dans la vallée de Tit



Essai de lecture contradictoire



Déchiffrement embarrassant de deux lecteurs

Il est intéressant de constater que les techniques de déchiffrement et de lecture restent identiques à celles en usage dans l'Adghagh au Mali et dans l'Ayar au Niger. Bien que, dans certaines séquences graphiques tous les signes soient bien identifiables, le message demeure souvent impénétrable. Alors mes compagnons, Touaregs de l'Ahaggar, disent presque en cœur et inlassablement dans chacun de ces cas : *əqqānnāt* "elles sont attachées", les *tifinay* sont liées, codées volontairement afin que le message ne soit pas compris en première lecture par ceux qui n'ont pas le code et ceux auxquels le message n'est probablement pas destiné. Ainsi, en dépit de multiples tentatives, peu de séquences graphiques ont réellement livrés leur contenu, néanmoins l'exercice n'en n'est pas pour autant frustrant car il nous a fourni de nombreuses pistes d'information qu'on ne peut développer dans cette brève présentation.

A titre indicatif, les trois autochtones ont pu déchiffrer quelques inscriptions : nom du scribe saluant une personne ou scribe déclinant son identité : ainsi pouvait-on lire le nom du père de l'un de mes accompagnateurs :

□ :: □ □ ' T ' II :: : ⊙ ξ | ξ " Muxammad ag<sup>y</sup> Alxuseyni "

Plus loin sur un panneau, le scribe ne donne pas son nom, mais il communique une information :

I : + ⊙ : ⊙ ξ : □ ⊙ ⊙

*nəktâr əkse yaγ Adrar* "nous avons fait le plein d'eau, je pars donc passer la saison sèche dans l'Adrar" (vb. *əksu* "passer la saison sèche dans un lieu où l'herbe est abondante, *akasa*)

Le 6<sup>e</sup> signe ⊙, comprenant un petit dérapage à négliger, est interprété par l'un d'eux d'une façon peu vraisemblable comme *d* d'où :

I : + ⊙ : ⊙ □ ξ : □ ⊙ ⊙ *nəktâr əkdäyāγ Adrar* "nous avons fait le plein d'eau je désire vivement aller dans l'Adrar".

Le 6<sup>e</sup> signe est lu comme □ *d* ne peut rendre compte du verbe *kuḍəy* comprenant un *d* emphatique, par ailleurs très différent dans son tracé du signe 9 □. Le contenu du message est sensiblement identique.

On est ici en présence de délicates questions de déchiffrement et de traduction... Techniques et méthodes de lecture se confrontent. En effet, un seul signe mal gravé peut entraîner des lectures divergentes susceptibles de donner des sens différents mais plausibles au contenu du message. Certaines séquences graphiques sont, disent les Touaregs, comme de véritables messages déposés.

Dans une autre inscription, un scribe donne son identité mais brouille le dernier signe qui prend une forme semblable à celle d'un signe complexe à valeur biconsonantique (v. ici l'article de Drouin). Pour les trois lecteurs, ce dernier signe est codé, mais interprété, même si le signe résultant de cette technique de codage n'est pas, à notre connaissance, en usage dans les séries alphabétiques connues.

Les *tifinagh* gravées de droite à gauche peuvent être transcrits, sans dommage, de gauche à droite, sens de l'écriture latine, pour faire correspondre les différents signes et la traduction

: I : ⊙ ⊙ ξ : □ X II :: : ☀ = : I : ⊙ ⊙ ξ : □ X II :: : ✕  
*awa nək Ibrahim ag Elxaj*  
 "c'est moi Ibrahim fils d'Elkhaj"

Le dernier signe ☀ n'existe pas sous cette forme dans les séries alphabétiques connues ; seule la forme ✕ avec la valeur *j* ou *z* est par contre bien attestée. Il semble que la *taglallet* "petit rond" cerclant ou nouant les deux extrémités du signe simple ✕ serait volontairement mis pour embrouiller la lecture et rendre incompréhensible, voire obscur, le sens du mot : c'est, disent les Touaregs, une technique des *tifinay əqqānnen*, "*tifinagh* attachées". C'est ce qui fait dire aux trois lecteurs : *wa-hi iqqān-t* "celui-là, il l'a attaché", c'est-à-dire "il est codé ce signe ✕", il l'a lié volontairement afin qu'on ne puisse pas le lire si on n'avait pas le code convenu par connivence, avec les personnes auxquelles le message est effectivement destiné dans certains cas assez particuliers.



NB : les photos sont de l'auteur – nov. 2011

#### 4. Histoire, légende et graphisme

Sur le panneau rocheux où est écrit le nom "Ibrahim ag Elxaj", il existe de nombreuses représentations animalières qui ont incité un de nos accompagnateurs, Hamza ag Mohamed, à rappeler certaines explications relevant des récits populaires chez les Kel-Ahaggar. C'est en regardant ce panneau comportant des camelins dans la partie supérieure et une inscription à hauteur d'homme (v. image ci-contre) qu'il a pensé aux réponses qui auraient été données par Dassin, une des célèbres femmes touarègues de l'Ahaggar, à propos de la forme des caractères de l'écriture *tifinagh*. On lui aurait demandé d'expliquer pourquoi les signes constituant l'alphabet de cette écriture étaient composés de formes géométriques et de points. A l'interrogation sur les bâtonnets constituant les deux traits du *l* // dans les *tifinagh*, elle aurait répondu "ce sont les pattes des animaux". Pourquoi les points *titəbəqqa* : "ce sont les étoiles qui nous guident la nuit, dans le bon chemin". Pourquoi des croix *ettaten* pour *t* + : "parce que le voyage des Touaregs se poursuit toujours, ils voyagent sans cesse, dans tous les sens, ils vont partout dans les déserts... ce sont les traces ou empreintes des pattes de multiples animaux domestiques et sauvages, des biches...". Pourquoi des ronds et des cercles, *tigələlla* : "partout où nous passons, nous sommes entourés, il y a des montagnes, mais aussi ceux qui nous aiment...".

Dassin, femme célèbre en son temps pour sa beauté et son intelligence, fut une égérie pour les poètes, dont Moussa ag Amastan, son admirateur passionné : il célébra sa perfection et ses qualités appréciées des hommes dignes de sa société, les traîtres n'étant pas agréés au cercle des admirateurs de l'*ahal*, réunion galante de jeunes gens :

*Dassin təhəsay yəzid imzad* "Dassin est belle, doux est son violon"  
*əyləyan-as....*" on la recherche et on l'entoure..." (Foucauld : (n°110195-196)

*Dassin eər tūf ahug<sup>y</sup> eri* "Dassin est la lune, son cou est plus beau que celui d'un poulain  
*Məssinəy ikn-net dəy ənhəg<sup>y</sup>g<sup>i</sup>* "Dieu l'a créée dans la parfaite proportion de toute sa personne  
*dəy sərho ewər-tət ikf əzwi* et lui a donné la considération universelle et l'amour de tous" (n°219 : 374-378)

#### Références bibliographiques

CID KAOUI, S., 1900, *Dictionnaire pratique tamâhaq-français (langue des Touareg)*, Alger.  
DEMOULIN, Lt, 1926, *Gravures et inscriptions rupestres sahariennes*, La Nature.  
DROUIN, J., 2009, " A propos de nouvelles inscriptions à Abalessa (Sahara algérien)", *Lettre du RILB* 14 : 5-7.  
FOUCAULD, Ch. de, 1920, *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*, public.R. Basset, Alger.  
---,1940, *Dictionnaire abrégé des noms propres*.Paris.  
---,1951-1952, *Dictionnaire touareg-français (dialecte de l'Ahaggar)*, Paris, Impr. Nle ( réedit. l'Harmattan 2005).  
GALAND, L , 1999, *Lettres au marabout*, Belin, Paris.  
HANOTEAU, A.,1896, *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, Alger.  
LHOTE, H., 1959, "Nouvelle contribution à l'étude des gravures et peintures rupestres au Sahara Central : la station du Tit (Ahaggar)" in *Journal de la Société des Africanistes*, 1959, t. 29 fasc. 2.: 147-192.

Les noms de Moussa et de Dassin restent associés.

*Dassin* et *Ti-n-Hinan* ancêtre légendaire des Kel Ahaggar, *Nasbun* dans l'Azawagh nigérien, sont des modèles féminins exemplaires : dans la société traditionnelle, où les femmes ont une place et un rôle particuliers, l'intelligence est célébrée avant la beauté, deux qualités requises dans les codes de l'esthétique féminine. Dans la poésie et dans des récits en prose, des femmes, sans nom explicité, sont aussi des héroïnes de situations exceptionnelles, voire dangereuses, dont elles viennent à bout.

Appartenant à la fin du XIX<sup>e</sup> s., Dassin est évoquée au XXI<sup>e</sup> s. et sert sans doute de prête-nom pour décrire les signes, comme on vient de le voir, ce qui est une autre façon de subsister dans les mémoires avec prestige. On serait heureux, évidemment de retrouver son nom dans les inscriptions.

Les corpus dont nous disposons actuellement sont loin d'être exhaustifs et n'ont pas encore été analysés d'un point de vue épigraphique. Aussi serait-il prématuré de présenter les résultats linguistiques, philologiques ou historiques, éventuellement. Il paraît néanmoins intéressant d'en examiner, dès maintenant, les divers apports, tant dans le domaine des sciences onomastiques que sociales et humaines.

Comme il a été précisé plus haut, cet aperçu n'est qu'une présentation sommaire et partielle des nombreuses inscriptions dont il est urgent d'établir le corpus intégral en vue d'une étude approfondie.

En raison du caractère particulier de ce site, il m'a semblé opportun de restituer ces quelques inscriptions dans un cadre humain et de dépasser une simple et froide observation ; le lieu de Tit est inscrit avec précision dans l'histoire, fait rare au regard des sites désertiques qui ne livrent que peu d'informations sur les hommes appartenant à la réalité.

Hormis et au-delà des anthroponymes, des toponymes et des multiples courts messages amicaux voire de connivence, que pourraient révéler, dissimuler ou véhiculer ces inscriptions, nous paraissant souvent hermétiques ?

Mohamed Aghali-Zakara

MASQUERAY, E., 1896, *Observations sur la grammaire touarègue et textes de la tamahaq des Taïtoq*, Paris, Larose.  
MOREL,A., 2008, *Milieux et paysages du Sahara*, Ibis Press, Paris (*taffonis* : 72 et 250 ).  
MOTYLINSKI, A. de, 1908, *Grammaire, dialogues et dictionnaire touaregs*, t. 1, public. R. Basset, Alger.  
OUDNEY, Dr., 1826, "Excursion to Westward of Murzuk in June, July and August 1822, *Narratives of Travels and discoveries in Northern and Central Africa...*1822-1824, eds. Denham, Clapperton, Oudney, London, 1821-1828, 3rd ed. (ed. française, Paris 1826).  
REYGASSE, M. 1932, "Contribution à l'étude des gravures rupestres et inscriptions Tifinar du Sahara Central", Alger.  
---,1934, "La préhistoire du Sahara Central", in *Congr. Préhist. de France*, XI<sup>e</sup> session.  
---, 1950, *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord*, Arts et Métiers graphiques, Alger. fig. 81 et 82.  
VOINOT, L. 1929, "Quelques dessins et inscriptions rupestres du Sahara", *Rev. Africaine* t. LXX : 345-357.

## FONCTIONS ET USAGES DES SIGNES COMPOSITES

les *tifinagh aqqânnin*

La lecture des messages comportant des signes composites, quel que soit le support - fixe ou mobile, sur des rochers, des arbres ou du papier - implique une difficulté supplémentaire à celles de l'absence de voyelles et de segmentation. Le déchiffrement doit intégrer ces données.

Les signes composites font partie des alphabets *tifinagh*. Ils sont employés diversement selon les régions et les parlers, et sont en nombre inégal dans chaque alphabet. Ils sont composites dans leur morphologie, pour la plupart d'entre eux, et par l'association de deux phonèmes pour chacun, sous certaines conditions.

Cette réalité phonétique, qui est d'associer deux phonèmes consonantiques, est appelée en touareg *tifinay tin artâynen* "*tifinagh* celles qui sont mélangées/mêlées". Les usagers explicitent cette dénomination en disant : *alqaruf-wa artâynât dâγ-as tafir sanatât* "dans ce signe sont mélangées deux paroles/sons". C'est l'association de deux sons représentés par un seul signe. Savoir bien combiner (et lire) les signes est connaître *asartay*, indice d'une bonne connaissance des *tifinagh*. Ceux qui ne savent pas "combiner" les signes écrivent "longuement". On touche là à la fonction et aux usages de ces signes composites sur lesquels on reviendra.

Il y a une autre façon de désigner ces caractères : on dit *tifinay tin aqqânnin*, "*tifinagh* celles qui sont attachées/liées". Cette dénomination ne renvoie pas à la morphologie des signes, comme précédemment, mais à leur contenu phonétique, à la notion de sens lié, caché, "obscur". L'association de deux phonèmes, non séparés par une voyelle médiane, appartenant à la même unité lexicale ou à deux unités en séquence, rend la compréhension du message difficile pour celui auquel il n'est pas destiné ou qui n'a pu établir une relation de connivence avec le scripteur. L'obscurité du message peut d'ailleurs être amplifiée par d'autres techniques de brouillage désignées par des termes dérivant de la racine (W)γN dont le verbe *aqqan* que l'on vient de voir dans *aqqânnin*. Cette dénomination renvoie bien au complexe phonétique et non graphique qui utilise le verbe *artay* "mélanger, mêler". On retrouve la racine γN dans le terme *tewayne* qui consiste, dans ce contexte, à amplifier les difficultés de lecture en brouillant l'ordre des consonnes et aussi en ajoutant des consonnes parasites, procédé appelé *tagannagant*, par exemple. "Poser une devinette, un rébus à quelqu'un" peut se dire *aqqan*, "se poser mutuellement une devinette", *namaqqan* (vb. dérivé de réciprocité).

Ces signes composites sont, le plus souvent, donnés séparément, après l'énoncé de l'alphabet qui n'a pas d'ordre fixe, ordre qui appartient au locuteur. La variabilité de leur nombre tient en partie aux usages locaux : si les mêmes phonèmes existent dans les différents parlers, d'ailleurs proches linguistiquement, ils sont inégalement notés : par exemple, les pharyngalisées (emphatiques), connues et réalisées dans toutes les régions, sont ou non notées. C'est le cas dans l'Azawagh nigérien où elles sont réalisées mais non écrites. On reviendra sur les questions du nombre et de l'existence de ces signes.

*Abréviations* RD compl. régime direct ; RI compl. régime indirect ; NPH nom propre d'homme ; l. ligne.

On ignore jusqu'à présent l'origine et l'époque de la création de ces caractères à double valeur consonantique, procédé connu dans d'autres écritures appelé "ligature" par les antiquisants, entre autres. Il n'est donc pas exclu que cette technique, jusqu'à présent non retenue dans le déchiffrement des écritures libyques, ait été employée également dans les époques antérieures qui ont vu de nombreuses évolutions graphiques, du libyque aux *tifinagh* contemporaines, période de plus de deux millénaires. Ce qui n'est qu'une hypothèse plausible pourrait apporter quelque éclairage sur les interrogations concernant l'origine et la naissance de ces signes.

### Les signes composites

L'étude morphologique et phonétique de ces caractères biconsonantiques montre que toutes les consonnes ne peuvent pas constituer un signe composite : le phonème le plus fréquent comme 1<sup>ère</sup> consonne est le /n/ et le /l/ comme 2<sup>e</sup> consonne. Leur nombre pour chaque catégorie varie selon les régions.

Dans l'alphabet de l'Air nigérien, par exemple, sur 23 signes composites, on en relève 8/23 commençant par n : *nf, nt, nd, nz, nj, nk, ng, ny* ; 6/23 commençant par r : *rt, rd, rn, rj, rk, rg* ; 5/23 finissant par t : *nt, lt, rt, yt, st* ; 4 indifférents à ce classement : *bz, lm, ml, mb*.

A considérer les principaux groupes des usagers de ces signes, on compte dans l'Ahaggar saharien 20 occurrences ; 10 dans l'Adghagh malien ; 20 dans l'Air nigérien et 20 dans l'Azawagh nigérien. Dans d'autres groupes, on relève des chiffres inférieurs qui peuvent, dans leur ensemble, être variables de quelques unités en fonction des compétences et des habitudes des usagers.

Le classement graphique des signes, en fonction de leur morphologie, est complexe :

- cas où la 1<sup>ère</sup> consonne inclut la seconde, réalisant des signes fermés, quelques autres sont ouverts tournés dans le sens de l'écriture (ici gauche-droite) ; le dernier est atypique dans ce classement :

⊙rk, ⊕ ⊞rt, ⊕rj, ⊖rd, ⊕rg, ⊕bz  
 ⊖mb, ⊞ml, ⊞lm, ⊞lt

- cas où la 1<sup>ère</sup> consonne a la seconde comme satellite :

○rn ; ⊞r, ⊞r, ⊞r, ⊞r, ⊞r, ⊞r, ⊞r mt ; ⊞nk,  
 ⊞n, ⊞n, ⊞n, ⊞n, ⊞n, ⊞n nd ; ⊞nf, ⊞yt ; ⊞ft

- cas où la 2<sup>e</sup> consonne semble avoir un rôle majeur :

⊞ng < ⊞g et ⊞n

⊞ et ⊞ nk < ⊞n et ⊞k (v. aussi classement précédent)

- cas où le signe est obtenu par abrègement de l'une des 2 consonnes :

⊞nj < ⊞n et ⊞j, ⊞t, ⊞nt < ⊞n et ⊞t

⊞nz < ⊞n et ⊞z

⊞ft (mais aussi v. ci-dessus ⊞ft)

- cas où la valeur biconsonantique est obtenue par la rotation du signe simple de 90° :

⊞f > ⊞nf

⊞d > ⊞nd

⊞b > ⊞mb

Pour déterminer la valeur exacte de ces signes, il faut donc avoir déterminé l'orientation de l'écriture, horizontale ou verticale. Le problème est le même pour les consonnes :  $\gamma$  et ...  $x$  dont la valeur est fonction de l'orientation.

Ce dernier procédé, par rotation, faisant passer le signe d'une valeur mono consonantique à la valeur bi consonantique est propre au groupe de l'Azawagh nigérien et apparemment inconnu dans les autres groupes touaregs. Ce procédé complique encore plus le déchiffrement car il est possible de relever les trois exemples précédents - *nf, nd, mb* - qui gardent une valeur mono consonantique quelle que soit l'orientation du signe parce qu'il n'est pas considéré par l'usager comme un signe biconsonantique.

Il est des cas où la composition paraît inattendue où l'on ne reconnaît pas les composantes :

‡  $n\gamma < | n \text{ et } : \gamma >$

La grande variété de ces signes entraîne parfois, pour une même morphologie, des valeurs régionales différentes. Ainsi pour  $\Xi \uparrow$  en Ahaggar et *mt* en Azawagh. On peut trouver aussi des variantes proches de  $\Xi, \text{E}, \text{E}, \text{E}, \text{E}$  pour *mt*, qui doivent permettre d'éviter la confusion des valeurs, variante délicate à réaliser dans la gravure sur roche.

Qu'est-ce qui a pu présider à la création de ces techniques graphiques : quand, par qui, pourquoi ? A cette triple interrogation, on peut tenter de répondre sur le 3<sup>e</sup> point, même de façon insatisfaisante.

L'usage de ces signes composites repose sur une règle fondamentale : deux consonnes ne peuvent constituer un seul signe si elles sont séparées par une voyelle. Autrement dit, ce signe avertit le lecteur qu'il n'a pas à restituer de voyelle alors que cette restitution est souvent hasardeuse et aléatoire. C'est l'aspect positif de cette technique subtile qui embarrasse les lecteurs non concernés ou ignorant cette particularité graphique. L'aspect négatif est la difficulté supplémentaire du déchiffrement pour les novices qui ne maîtrisent pas complètement ce qui passe pour un tracé énigmatique.

Un exemple récent est perçu comme tel par un habitant de Tit, au sud de Tamanghasset (Ahaggar), lisant et commentant une inscription (communiquée par M. Aghali-Zakara - nov. 2011) :

: | : • ○ ○ : | □ X || : : ‡ *awa nāk Ibrahim ag<sup>y</sup> Elxaj*

"c'est moi Ibrahim fils d'Elkhaj" : le dernier signe  n'existe pas sous cette forme dans la région, uniquement ‡ avec la valeur *j*. Le petit cercle inclus en son milieu n'a pas de valeur phonétique : il est là pour brouiller le sens du mot. Le commentaire de l'homme qui lisait fut : *wa-hi iqqan-t* "celui-ci (le signe) il (le graveur) l'a lié", brouillé pour le rendre obscur. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, il ne s'agit pas d'un signe composite.



Ce cas significatif semble s'éloigner un peu de l'usage de ces signes à valeur biconsonantique mais il montre la

manipulation possible de la graphie, par jeu ou par opportunité, en changeant les consonnes de place - ce qui s'apparente aux métathèses - en infixant d'autres signes... Je pense qu'il faut avoir présente à l'esprit l'hypothèse que ces procédés, qui ne sont pas apparus un jour brusquement, sont le résultat d'une longue évolution au cours de plus de 2000 ans. La grande variabilité et les usages témoignent d'évolutions multiples - graphiques et phonétiques - dans de vastes espaces géographiques.

Au cours du déchiffrement de toutes les écritures, il faut considérer la variabilité des signes et des valeurs : un signe peut avoir plusieurs valeurs et une même valeur peut être représentée par plusieurs signes différents. On en a donné plusieurs exemples.

### Usages et usagers

Ces techniques graphiques complexes, et l'écriture des *tifinagh* elles-mêmes, sont en régression, concurrencées par les écritures latine et arabe. Cette écriture traditionnelle, très compacte par absence de voyelles et de segmentation, a subi cependant des améliorations, sur ces deux points, sous l'influence des deux autres graphies en usage. De plus, le caractère identitaire de cette écriture, à l'époque actuelle, a stimulé le militantisme berbère et en a étendu l'usage par la création d'un nombre important de *néo-tifinagh* là où cette écriture n'était plus employée depuis le début de notre ère.

J'ai tenté de faire un inventaire de ces signes à travers les auteurs dont nous possédons les travaux pour tenter d'évaluer les déperditions et les permanences. Je me réfère à Hanoteau et Masqueray (1896), Cid Kaoui (1900), Motylinski (1908), Foucauld (1920, 1950 < 1910-1916), *Lettres au marabout*, des années 1910-1916 (éd. Galand 1999), Castelli Gattinara (1992) et les travaux récents de Aghali (2001, 2002, 2004), Drouin et Aghali (1973-1979, 2007, 2009), Drouin (1995, 1997, 1999, 2000). Ces travaux récents tentent de faire le point sur l'emploi des *tifinagh* et des signes composites d'un point de vue diachronique et synchronique :

- le signe composite peut se trouver à l'intérieur d'un mot :  
|| ○ ≡ □ | + | + | + -nt |  
*alās iffā aman i tānṭut-net*  
"l'homme donna de l'eau à sa **femme**"
- les consonnes conjointes -nt | sont à la fin du mot.  
: • ≡ ξ + □ | |  
*əkf-i tamāgint* "donne-moi ma **rétribution**"
- ici, le signe composite concerne deux éléments syntaxiques de la phrase :  
|| ○ | ○ | ○ ... : • ≡ ⊕ ≡  
*alās-nes inna era ax əkf-as<sup>ʔ</sup>tāy-du*  
"son mari a dit il veut du lait donne à **lui le** ici"  
(= apporte-le-lui) : le signe composite ⊕ -st- associe -s  
○ du pronom RI *as* "à lui" et *t* du pronom RD réalisé *tāy*, *tu* ou *t*. "le"

L'emploi des biconsonnes intervient dans deux types d'assimilation : celle qui est liée au débit du locuteur à l'oral ou à la rapidité de son graphisme à l'écrit ; celle qui résulte de phénomènes phonétiques dont la reconstitution étymologique se répercute ou non à l'écrit :

≡ | | ⊕ : || *ad nāgu əššayəl* "nous ferons le travail"

*ad* est le préverbe de l'aoriste futur ; l'énoncé est réalisé habituellement et selon le débit :  $d + n > n + n > an^{\wedge}nāgu$ . | |.

Cette forme est ou non écrite en fonction de la rapidité du graphisme dont chaque signe est épelé : dans l'exemple suivant, l'assimilation est notée :

*Taya əm Bənat* "Taya de Benat", au contact de *b* la particule de détermination "de" *n > m* (*Lettre 15*, : 8, l. 30, s. 6).

Le cas de *tīt* "oeil, source" concerne à la fois les phénomènes d'assimilation et de la réalisation graphique qui peut égarer le lecteur non averti. Il est admis que *-t* final a pour origine *-tt < d + t*. D'un point de vue graphique  $\Xi /d/$  et  $+ /t/ > \Xi /t/$ . Les auteurs anciens et contemporains mentionnés écrivent en *tifinagh* un  $\Xi d$  emphatique final étymologique, au sing.  $+ \Xi tīt$  et au pl.  $+ \Xi :l tītawin$ . En caractères latins ils maintiennent *-t*.

Cette déduction phonétique peut s'appuyer sur des exemples qui ont l'avantage d'être attestés par des formes réelles qui permettent d'établir une analogie (v. Foucauld 1920 : 11; Galand 1973-79 : 311-314) :

$\bigcirc \bigcirc \Xi$  *abaraḍ* "garçon"  $> + \bigcirc \bigcirc \Xi$  *tabaraṭ* "fillette"  
au fém. *t-abaraḍ-t*  $>$  *tabaraṭ* "fillette"

Le masculin réalise bien un *d* qui est toujours plus ancien que la dentale sourde correspondante *t* (Galand). Un certain nombre de verbes ont des formes dérivées qui attestent des mêmes situations phonétiques.

Le signe biconsonantique le plus souvent représenté se trouve à la finale des mots se terminant par *-t*, marque du fém. :

$+ \bigcirc \bigcirc \Xi$  *tarsəmt* "sorte de tresse"  $\Xi mt$   
 $+ :t$  *tayunt* "bride de chameau"  $t nt$   
 $\Gamma \Lambda$  : *Fandu* "Fandu" NPF  $\Lambda nd$   
 $+ l \# \bigcirc \ddagger$  *Tanezruft* "Tanezruft" NPL  $\ddagger ft$   
 $+ \ddagger + \ddagger$  *taftilt* "lampe"  $\ddagger lt$   
 $+ \ddagger \bigcirc \ddagger$  *tafrənkəna* "écorce, pelure"  $\ddagger nk$   
 $+ l \square \oplus$  *tanemmirt* "merci"  $\oplus rt$

On a dit que les auteurs anciens (Masqueray, Motylinski, Hanoteau, Cid Kaoui, Foucauld) recensaient ces signes particuliers en même temps que les alphabets transmis par leurs informateurs. On constate dans les inventaires et dans les textes que l'emploi de ces signes est souvent irrégulier et inconstant dans les écrits dont le support est le papier.

Chez les auteurs contemporains on constate que ces signes, d'un emploi difficile, sont encore connus. L'édition des *Lettres au marabout* (éd. L. Galand 1999) écrites par les familiers du P. de Foucauld de l'Ahaggar dans les années 1910-16 montre des emplois assez variés et fréquents, relevés et comptabilisés par M. Aghali-Zakara (chap. "écriture" : 111-112). Il en compte 43 dans 28 lettres, certaines constituant des messages très courts :

*rt 10, nd 8, nk 7, nt 5, nf 5, lt 3, st 3, wt 1, zt 1.*

C'est un bon exemple pour apprécier la fréquence de chacune des biconsonnes employées par les auteurs dont la plupart ne connaissaient que cette seule écriture.

Plus près de nous, le texte du menu d'un restaurant d'une petite ville de l'Azawagh nigérien affichait les denrées à boire et à manger et le prix de chacune (Castelli Gatinaro 1992 : 31), document recueilli dans les années 60.

On relève :

$\ddagger \parallel t \ddagger$  :  $+ fla n^{\wedge}tafayat$  "plat de riz"  $t nt$   
 $\ddagger \parallel \ddagger : \bigcirc : \bigcirc$   $fla n^{\wedge}kuskus$  "plat de couscous"  $\ddagger nk$   
 $\ddagger t \cdot$  *Fanta* "boisson sucrée"  $t nt$   
 $\bigcirc \ddagger \bigcirc t$  *səfrant* "cent francs"  $t nt$

Dans le texte d'un petit journal rural de l'Azawagh nigérien sur "Multipartisme et démocratie au Niger" (Drouin 1997),

on relève 6 biconsonnes différentes, quelques-unes utilisées plusieurs fois :

$\ddagger \oplus + l$  *fartitān* "partis politiques"  $\oplus rt$   
 $l \bigcirc \bigcirc \bigcirc$  *nubambɾ* "novembre"  $\bigcirc mb$   
 $\Gamma + \Gamma \oplus + l$  *igət ən^{\wedge}fartitan* "quantité de partis"  $\Gamma nf$  et  $\oplus rt$   
 $\parallel t$  : *əllān^{\wedge}tu* "il y a des ..."  $t nt$   
 $+ \bigcirc$  :  $\Xi tarγəmt$  "interdiction"  $\Xi mt$   
 $\leq \parallel \cdot$  *iyān^{\wedge}da* "un seul"  $\parallel nd$   
 $+ \square : \cdot \bigcirc \oplus$  *taməkrust* "construction"  $\oplus st$

Ces exemples illustrent les différentes morphologies de ces signes, par inclusion, changement d'orientation, abrègement.

Quant aux inscriptions rupestres dont l'inventaire est à peine commencé si l'on considère l'ampleur des corpus à constituer et à déchiffrer, on constate le très petit nombre d'occurrences. Dans les deux corpus relevés sur deux sites au Niger et au Mali, comportant 109 courts messages (Aghali et Drouin 2007) on relève au total 5 occurrences :

$\Xi mt$  1 occurrence (l. 104)  
 $t nt$  4 occurrences (l. 13, 61, 95, 100)

Dans les 36 inscriptions éditées dans la *Lettre du Rilb 15* (2009), dans l'alphabet de l'Aïr nigérien proche de celui de l'Azawagh, on ne relève aucune occurrence.

Dans les 19 inscriptions de la *Lettre 16* (2010), dans l'alphabet de l'Adrar des Ifoghas, on relève un seul signe composite (l. 2, p. 6) :

$: \cdot \bigcirc \oplus$  *Kubart* NPH  $\oplus rt$ ,  $\cup$  forme atypique de  $\bigcirc b$

Les signes composites sont peu employés dans les messages gravés. On peut penser qu'à la compétence nécessaire à leur emploi s'ajoute la difficulté d'un tracé laborieux et lent sur la roche. La méthode employée pour écrire, quel que soit le support, est à considérer : on écrit en épelant chaque lettre, le tracé est lent, si lent qu'il peut nécessiter un retour en arrière pour épeler à nouveau un groupe de signes constituant un mot-graphique reconnu qui est alors relu rapidement.

Le tracé est encore plus lent sur rocher que sur papier. La décomposition en phonèmes séparés oralement et graphiquement varie avec l'identification des mots bien connus ou rares. Cette situation vaut aussi pour la lecture. Dans le cas des assimilations, la lenteur de la prononciation et de l'écriture distingue chaque phonème et chaque graphème et l'assimilation peut ne pas se réaliser (*ad^{\wedge}nəgu <> an^{\wedge}nəgu*).

\*

On perçoit les ajustements qui ont dû se faire au fil du temps, ajustements pragmatiques qu'il faut se garder de considérer comme l'aboutissement d'un raisonnement élaboré par une élite. Les meilleurs connaisseurs des multiples versions alphabétiques n'appartiennent pas à l'élite sociale, sauf exception, cette élite se réservant à la gestion politique et économique des groupes humains : le conservatoire de la tradition graphique, qui est minée à l'époque actuelle, se trouve le plus souvent dans les catégories sociales d'origine modeste détentrices aussi des répertoires littéraires.

Ainsi, ce système graphique sophistiqué n'est pas exempt d'incertitudes quant à ses valeurs phonématiques et ses emplois, d'autant plus qu'on reste dans l'incertitude sur l'origine de ce système graphique biconsonantique, son ancienneté, son mode d'extension et sa diffusion. La seule

certitude, actuellement, est qu'il est de moins en moins connu par les jeunes générations : en dehors des populations touarègues, les populations berbères, qui recréent des *néo-*

*tifinagh* pour retrouver une écriture perdue depuis le début de notre ère, éliminent les caractères biconsonantiques et les signes à points jugés gênants et difficiles à utiliser.

Jeannine Drouin

## Références bibliographiques

- AGHALI-ZAKARA, M., 2001, "Unité et diversité des libyco-berbères", *Lettre du RILB* 7 : 4-6.  
---, 2002, "Unité et diversité des libyco-berbères (2)", *Lettre du RILB* 8 : 3-4.  
---, 2004, "A propos de variantes graphiques", *Lettre du RILB* 10 : 2-3.  
AGHALI-ZAKARA, M., DROUIN, J., 1973-1979, "Recherches sur les *tifinagh* - 1. Eléments graphiques, 2. Eléments sociologiques", C.R. du Glecs t. XVIII-XXIII, fasc. 2 : 245-272 ; 279-292.  
---, 2007, *Inscriptions rupestres libyco-berbères - Sahel nigéro-malien*, Droz, Genève.  
---, 2009, "Station du Bonhomme messages écrits - Vallée de Mammanet (Aïr nigérien)", *Lettre du RILB* 15 : 2-10.  
CASTELLI-GATTINARA, G.C., 1992, *I Tuareg attraverso la loro poesia orale*, Consiglio Nazionale delle ricerche, Roma.  
CID KAOUI, S., 1900, *Dictionnaire pratique tamâhaq-français (langue des Touareg)*, Alger.  
DROUIN, J., 1997, "Multipartisme et démocratie au Niger - Extrait de la presse rurale en touareg (1990)", *Littérature orale arabo-berbère* 25 : 201-230, CNRS.

- , 2010, "Inscriptions rupestres de l'Adrar malien", *Lettre du RILB* 16 : 5-8  
FOUCAULD, Ch. de, 1920, *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue (dialecte de l'Ahaggar)*, public. R. Basset, Alger.  
GALAND, L., 1973-1979, "Variations sur des thèmes berbères en *D'*", *CR du Glecs* t. XVIII-XXIII, fasc. 2 : 311-320 ("l'oeil" *tît* : 311-314).  
---, 1997, "Graphie et phonie - Les caractères à valeur biconsonantique", *Lettre du RILB* 3 : 1-2.  
---, 1999, *Lettres au marabout*, Belin, Paris.  
HANOTEAU, A., 1896, *Essai de grammaire de la langue tamachek'*, Alger.  
MASQUERAY, E., 1896, *Observations sur la grammaire touarègue et textes de la tamahaq des Taïtoq*, Larose, Paris.  
MOTYLINSKI, A. de, 1908, *Grammaire, dialogues et dictionnaire touareg*, t. 1, public. R. Basset, Alger.

## INFORMATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- GHAKI, M., 2011, "Une nouvelle inscription libyque 'officielle' à Dougga", A. Mettouchi (éd.), *Parcours berbères - Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand pour leur 90<sup>e</sup> anniversaire*, Köln, Köppe : 39-44.  
KERR, R. M., 2010, "Some thoughts on the origins of the Libyco-Berber alphabet", H. Stroomer et ali. (éds), *Etudes berbères V - Essais sur des variations dialectales et autres articles*, Köln, Köppe.

- REBUFFAT, R., 2011, "Le Yod libyque", *Parcours berbères...* : 45-61.  
RODRIGUE, A. et PICHLER, W., 2011 "Le 'suppléé des Azibs n'Ikkis (Haut Atlas marocain) et les inscriptions qui l'accompagnent", *Parcours berbères ...* : 33-38.

## SOMMAIRES DES LETTRES - n° 2 à 16 (1996-2010)

### n° 2 - 1996

Le piège des consonnes tendues, L. Galand  
Déchiffrer n'est pas traduire, J. Drouin

### n°3 - 1997

Graphie et phonie - Les caractères à valeur biconsonantique, L. Galand  
Alphabets libyco-berbères et informatique, M. Aghali-Zakara  
Segmentation, vocalisation et polysémie, J. Drouin

### n°4 - 1998

La "mise en page" des inscriptions libyques, L. Galand  
Du recueil empirique au traitement informatique, M. Aghali-Zakara  
Espace et orientations graphiques, J. Drouin

### n°5 - 1999

Nouvelles inscriptions libyques, L. Galand  
Les marqueurs d'orientation dans la lecture des inscriptions, M. Aghali-Zakara  
Réflexions autour d'une recherche épigraphique dans l'Adrar, J. Drouin,

### n°6 - 2000

L'écriture libyco-berbère et l'Égypte, L. Galand  
Séquences graphiques et lecture déductive, M. Aghali-Zakara

### n°7 - 2001

Un vieux débat : l'origine de l'écriture libyco-berbère, L. Galand  
Note d'onomastique - anthroponymes, P. Galand-Pernet  
Unité et diversité des libyco-berbères, M. Aghali-Zakara

### n°8 - 2002

Faut-il traduire à tout prix ? L. Galand  
Note d'onomastique - anthroponymes (2), P. Galand, Pernet  
Unité et diversité des libyco-berbères (2), M. Aghali-Zakara

### n°9 - 2003

A propos d'une nouvelle inscription de Dougga, L. Galand  
Messages graphiques et gravures rupestres, M. Aghali-Zakara  
Les *incipit* dans les inscriptions rupestres, J. Drouin

### n°10 - 2004

Les traits et les points, L. Galand  
A propos de variantes graphiques, M. Aghali-Zakara  
Sur un article de Béguinot, A. Aron

### n°11 - 2005

La datation des inscriptions - Pour une évaluation des critères linguistiques, L. Galand  
Dakfao, l'arbre aux écritures en *tifinagh* - Canton touareg de l'*Imannan*, M. Aghali-Zakara

### n°12 - 2006

Nouveautés dans l'étude du libyque, L. Galand  
Etude d'un panneau rocheux du nord de l'Aïr, M. Aghali-Zakara  
Apparemment possible de trois variantes graphiques du phonème  $\gamma$  (= gh), J. Drouin

### n°13 - 2007

A propos d'une inscription libyco-latine de la Petite Kabylie, L. Galand  
A propos d'une histoire de lion(s) et d'une inscription rupestre, M. Aghali-Zakara  
Le signe  $\ddagger$  /h/ est-il aussi une *mater lectionis* ...?, J. Drouin

### n°14 - 2008

Noms 'libyques' de personnes à Cyrène, L. Galand  
Epigraphie et pratiques rituelles, M. Aghali-Zakara  
A propos de nouvelles inscriptions à Abalessa, J. Drouin

### n° 15 - 2009

Editorial, L. Galand  
Station du Bonhomme ... (vallée de Mammanet), M. Aghali-Zakara et J. Drouin

### n° 16 - 2010

L'écriture libyque et les voyelles, L. Galand  
Voyelles et semi-consonnes en *tifinagh*, M. Aghali-Zakara  
Inscriptions rupestres de l'Adrar malien, J. Drouin